

# La lettre d'information aux professionnels

DU SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION DES HAUTS-DE-SEINE

## L'actualité du SIAO en brèves...

Dans la dernière lettre d'information nous annonçons la reprise des commissions d'orientation. Elles ont lieu effectivement trois fois par semaine dans les locaux du SIAO 92 et ont réuni une cinquantaine de personnes représentant une trentaine de structures différentes, en un peu plus d'un mois. Ces commissions ont permis d'orienter plus de 350 ménages primo demandeurs. Il est encore possible de s'inscrire pour y participer à l'adresse suivante : [diana.dacruz@siao92.fr](mailto:diana.dacruz@siao92.fr)

Le SIAO a participé à une réunion de réflexion organisée par la FNARS Ile-de-France le 7 octobre autour de la question de la mise en œuvre des SIAO unique.

Le SIAO a été invité par l'UT DRIHL 92 à participer à un groupe de travail animé par la DGCS qui a pour objectif de produire un guide méthodologique pour la constitution des SIAO unique.

Les présidents et directeurs des SIAO du Grand Paris / Métropole se sont réunis dans nos locaux pour finaliser une proposition qui a été faite à la DRIHL en vue de réaliser une démarche commune destinée à comparer leurs pratiques professionnelles en Ile-de-France, afin de repérer les bonnes pratiques, leurs convergences et les freins éventuels qu'il serait nécessaire de lever. Cette proposition a reçu un accueil favorable de la part du directeur de la DRIHL.

Le SIAO a rencontré la Direction de l'Insertion et de l'Action Sociale du Conseil général. Cela débouche sur la mise en place de réunions d'informations à destination des travailleurs sociaux des EDAS.

Chaque troisième mercredi de chaque mois est maintenant organisé un atelier autour de l'application SI SIAO. Le nombre de participants par séance est limité à 6 personnes de manière à nous permettre de répondre aux questions de chacun. Il est donc nécessaire de s'inscrire à l'avance.

Le SIAO était présent lors de la présentation du plan hivernal par le Préfet et l'UT DRIHL 92 le 24 octobre dernier.

La VI<sup>ème</sup> conférence régionale des SIAO s'est tenue le 6 novembre. A cette occasion l'étude sur la situation des enfants et des familles sans domicile « ENFAMS » réalisée par le SAMU social de Paris nous a été présentée. Pour la consulter : <http://www.samusocial-75.fr/enquete-enfams/>

Le SIAO 92 a signé l'accord de partenariat pour la préfiguration d'un observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées

Le travail en partenariat avec l'AORIF autour de la question du logement et de la mise en œuvre de la charte se poursuit.

## Edito



*L'accès à l'hébergement et au logement de ceux qui en sont le plus éloignés et qui rencontrent le plus de difficulté pour y accéder constitue une politique publique prioritaire tout au long de l'année.*

*Ce principe est réaffirmé par le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du 21 janvier 2013 qui insiste sur la fin de la gestion au thermomètre des dispositifs d'hébergement, en particulier en période hivernale, celle-ci ayant débuté le 1er novembre 2014 pour s'achever le 31 mars 2015.*

*Cette période hivernale s'articule autour de plusieurs principes et implique un renforcement du dispositif avec une veille saisonnière et plusieurs niveaux de vigilance et de mobilisation des places, en fonction des tensions locales et des conditions climatiques.*

*Pour faire face à l'augmentation des besoins de mise à l'abri 171 places supplémentaires (1353 places d'urgence, de stabilisation et d'insertion dans le dispositif pérenne ainsi que 1778 places en logements adaptés sur le contingent Etat et 676 logements en Solibail) et jusqu'à 300 places en hôtel seront mobilisées, pour 2014-2015, en fonction de la demande exprimée. Dans le contexte d'un dispositif hôtelier sous tension et de la recherche de solutions alternatives offrant des conditions d'hébergement de qualité, assorties d'un accompagnement social, des capacités supplémentaires proposées par des opérateurs publics devraient compléter l'offre départementale.*

*La veille sociale fera également l'objet d'un renforcement à travers des moyens supplémentaires dédiés au pôle urgence du SIAO (115 et SAMU Social) : renfort de l'écoute téléphonique, des maraudes, des visites à l'hôtel, coordination avec le SAMU (Centre 15), mobilisation des accueils de jour en dehors des horaires habituels d'ouverture.*

*L'accueil d'urgence des personnes dans le dispositif hivernal ne doit pas constituer qu'une simple mise à l'abri : afin d'éviter toute remise à la rue « sèche » à la sortie de la période hivernale, une évaluation sociale doit pouvoir être réalisée afin d'inscrire les personnes dans un parcours favorisant un processus d'insertion. Pour les publics les plus précarisés, ne faisant habituellement pas appel au 115 et repérés par le SAMU social à l'occasion de ses maraudes, cette mise à l'abri doit constituer une occasion pour permettre une accroche et créer un lien avec un travailleur social.*

*Dans cette perspective, le SIAO des Hauts-de-Seine, avec ses différents pôles, aura un rôle pivot par un renfort de son action de coordination pour la sortie du dispositif hivernal. Chaque fois que cela sera possible, le SIAO privilégiera donc l'accès au logement ou à un hébergement de qualité plutôt que le recours à l'hôtel. Le lien avec les acteurs sociaux et prescripteurs de terrain sera essentiel : Conseil Général, CAF, CCAS, centres d'hébergement, travailleurs sociaux, sur l'évaluation des situations, dans une logique globale d'accès aux droits fondamentaux (hébergement, logement, santé, emploi...) afin de proposer la solution la plus adaptée.*

*La volonté d'articuler accueil immédiat et accompagnement social gouverne ainsi le pilotage de la mobilisation hivernale 2014-2015.*

### Asiffe AHAMEDALLY ■

*Chef du Service Hébergement et Accès au Logement  
Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement  
et du Logement - UT 92*

## Actualités des Hauts-de-Seine

### 150 ANS DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE : RETOUR SUR LE WEEK-END FESTIF ET FÉDÉRATEUR DU 10 ET 11 OCTOBRE !



Des usagers de « La Passerelle » et du « Tremplin » en plein atelier musical avec une salariée de « La Passerelle »

Double objectif : saisir l'opportunité des 150 ans pour créer du lien et de la convivialité au sein des équipes, et valoriser par ailleurs les nombreux talents des usagers de la Croix-Rouge française accompagnés par l'accueil de Jour « La Passerelle » situé à la Garenne-Colombes, le centre d'hébergement et de stabilisation « Le tremplin » situé à Saint-Cloud, mais aussi par les équipes mobiles du Samu social 92.

À l'occasion des 150 ans, l'accueil de jour « La Passerelle » s'est offert un véritable « relooking » et ouvrait ses portes aux partenaires le vendredi 10 octobre dernier.

Une journée portes-ouvertes était organisée au sein de « La Passerelle » le vendredi 10 octobre dernier afin de convier partenaires institutionnels et associatifs à visiter ses locaux relookés (projet collectif financé par « Axa Tout Cœur » ayant mobilisé usagers, salariés et de nombreux bénévoles pendant près de quarante jours) profiter des surprises scéniques spécialement concoctées par les usagers, apprécier l'exposition rétrospective des quatre années de l'atelier peinture, visionner la vidéo des travaux ou encore découvrir à l'étage le métier de conseillère en économie sociale et familiale exercé au sein de « La Passerelle ».

Un événement d'une grande convivialité, auquel ont répondu présents de nombreux invités, et parmi lesquels figuraient dirigeants et élus de la

Les 10 et 11 octobre derniers, le pôle Exclusion des Hauts-de-Seine célébrait les 150 ans de l'association à travers deux événements mobilisant usagers, professionnels et bénévoles de la Croix-Rouge française, mais aussi les partenaires et autres professionnels de secteur engagés aux côtés de l'association.

Croix-Rouge française, de nombreux partenaires et professionnels, et les acteurs de la lutte contre l'exclusion de la Croix-Rouge en Ile-de-France. Par ailleurs, des représentants de la municipalité de la Garenne-Colombes avaient fait le déplacement pour saluer le travail des équipes et les réalisations des usagers. Pierre Carli, administrateur, accompagné du Directeur général Philippe Lemaire et d'une partie de l'équipe du SIAO des Hauts-de-Seine étaient bien évidemment de la fête.

#### 11 OCTOBRE : UNE GRANDE CHASSE AU TRÉSOR ORGANISÉE DANS LE PARC DE SAINT-CLOUD !

Le lendemain, les équipes du pôle exclusion 92 donnaient rendez-vous aux professionnels de la filière « Lutte contre les exclusions » de différents départements franciliens (départements du 78 et du 95), aux professionnels du 115 des Hauts-de-Seine et du Chapsa de Nanterre ainsi qu'aux usagers de la Croix-Rouge pour une grande chasse au trésor au Parc de Saint-Cloud. Sous un beau soleil, huit équipes mixtes composées d'usagers et de professionnels se sont lancées dans la série d'énigmes et d'épreuves spécialement concoctées à cette occasion, au travers desquelles chacun a pu exercer ses talents de mime, d'équilibriste, de chant ou encore de tricot !

Un après-midi riche en émotions, conclue par un grand goûter et la remise du trésor à l'ensemble des usagers participants : rendez-vous courant décembre pour une balade touristique sur les bords de seine !



Les participants de la chasse au trésor

## Zoom sur...

### ZOOM SUR LE PÔLE EXCLUSION 92 DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

#### LE SAMU SOCIAL 92

Les équipes mobiles interviennent nuit et jour sur l'ensemble du département auprès des personnes sans abri, rencontrées dans le cadre des maraudes et sur signalement du 115. L'équipe pluridisciplinaire est constituée de techniciens d'intervention d'urgence sociale (TIUS), d'une infirmière, d'un psychologue, d'un travailleur social, et enfin d'un responsable d'équipe socio-éducatif. Depuis 2011, le pôle Exclusion 92 s'est vu confier la mission de coordination des équipes mobiles du département.

#### L'ACCUEIL DE JOUR « LA PASSERELLE »

Situé à la Garenne-Colombes, l'accueil de jour « La Passerelle » accueille tous les jours, de manière inconditionnelle, toute personne (homme ou femme) en situation de précarité sociale ou en situation d'exclusion. « La Passerelle » a pour mission prioritaire de répondre aux besoins de première nécessité des usagers (repas, collations, douche, machine à laver, accès internet et casiers) Au-delà des différentes prestations proposées, « La Passerelle » propose également, si la personne en exprime le besoin, un accompagnement social individualisé (ouverture des droits, recherche d'un hébergement / logement,

accompagnement dans les différentes démarches de régularisation, ect), et propose de nombreuses activités socio-éducatives (ateliers artistiques, piscine, relaxation, jardinage, cuisine, sorties ludiques et culturelles, etc). En période hivernale, et sur déclenchement de la Préfecture / DRIHL des Hauts-de-Seine, l'accueil de jour peut se transformer en abri de nuit.

#### LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE STABILISATION « LE TREMLIN »

Ouvert en décembre 2013 et situé à Saint-Cloud, « Le tremplin » est un centre d'hébergement et de stabilisation (24 places de stabilisation, 1 chambre d'urgence réservée aux maraudes du Samu Social 92) pour les personnes en situation de précarité. La durée d'hébergement, de trois mois de stabilisation renouvelables, peut aller jusqu'à un an. Un travailleur social définit avec les usagers un projet d'accompagnement personnalisé. Un travail est effectué autour de l'autonomie pour les orienter vers un logement adapté aux besoins (CHRS, résidence sociale, et logement autonome).

Les équipes du pôle Exclusion 92 (équipes mobiles du Samu social, « La Passerelle » et « Le Tremplin ») ont un certain nombre d'usagers en commun et travaillent autour d'un accompagnement global et individualisé de la personne.

## Chiffres du mois

### BAROMÈTRE DU SIAO 92 - SEPT / OCT / NOV 2014

SAMU SOCIAL	SIAO URGENCE / 115	SIAO INSERTION	SERVICE DAHO	SIAO LOGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>399</b> maraudes</li> <li>■ <b>285</b> signalements 115</li> <li>■ Soit <b>684</b> interventions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Nombre de ménages pris en charge en hôtel : <b>882</b> ménages / mois en moyenne</li> <li>■ Nombre de ménages pris en charge en CHU : <b>287</b> ménages / mois en moyenne</li> <li>■ Nombre de nuitées hôtelières : <b>190742</b></li> <li>■ Nombre de nuitées en CHU : <b>22629</b></li> <li>■ Nombre d'appels reçus : <b>379842</b></li> <li>■ Nombre d'appels traités : <b>40393</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>1738</b> évaluations reçues dont <b>647</b> nouvelles demandes et <b>1091</b> réactualisations</li> <li>■ <b>179</b> places déclarées ou mobilisées par le SIAO (<b>57</b> insertion, <b>56</b> intermédiaire et <b>76</b> solibail)</li> <li>■ <b>322</b> positionnements</li> <li>■ <b>96</b> admissions (<b>42</b> insertion, <b>25</b> intermédiaire et <b>29</b> Solibail) concernant <b>195</b> personnes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>171</b> nouvelles reconnaissances DAHO</li> <li>■ <b>30</b> entretiens réalisés auprès de ménages prioritaires DAHO sans référent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>13</b> baux signés</li> <li>■ <b>5</b> accords CAL en attente de signature</li> <li>■ <b>8</b> ménages en attente de décision CAL</li> <li>■ <b>2</b> refus (1 famille et 1 bailleur)</li> </ul>

## Samu social & 115

### PLAN HIVERNAL ET VEILLE SAISONNIÈRE

L'organisation de l'hiver 2014-2015, comme l'an dernier, se basera sur un dispositif de veille saisonnière (du 1er novembre au 31 mars 2015) avec un renfort continu.

Dans le cadre du plan hivernal, la levée des différents niveaux de vigilances (jaune, orange) se fera en fonction de plusieurs éléments : les conditions climatiques et les tensions locales. Ces dernières, peuvent être évaluées grâce au travail en partenariat entre le SIAO Urgence / 115 et les maraudes Samu Social, afin de constater l'augmentation du nombre de demandes de mise à l'abri.

Suite à ces observations, la DRIHL 92 pourra

déclencher les différents niveaux de vigilance en lien avec la Préfecture.

Durant la période hivernale, un renfort de capacité d'hébergement a été mis en place.

Le SIAO Urgence / 115 dispose de 84 places supplémentaires.

En cas de vigilance jaune, 28 places dont 13 places assises seront disponibles.

Enfin, la vigilance orange permettra au SIAO Urgence / 115 de disposer de 55 places supplémentaires.

Il est à noter, que les travailleurs sociaux des CHU devront obligatoirement instruire une demande au SIAO Insertion, pour les personnes

sans-abri hébergées durant le plan hivernal afin de leur préparer une sortie plus pérenne.

Concernant les visites familles, le SIAO Urgence / 115 se concentrera une nouvelle fois sur le public hivernal en particulier les « familles primo-arrivantes ».

### APPORTS SAMU SOCIAL

Tout au long de l'année les 3 équipes mobiles salariées (jour et nuit) du Samu Social des Hauts-de-Seine de la Croix-Rouge Française ainsi que 2 équipes mobiles Ordre de Malte dont une médicalisée, et 3 équipes mobiles pédestres du Secours Catholique interviennent sur tout le département.

## ► ... (suite) Samu social & 115

A compter du 1er Novembre, le plan hivernal prévoit, en plus du dispositif existant, l'arrivée d'une équipe bénévole supplémentaire de l'Ordre de Malte les lundis et jeudis soirs sur le secteur centre du département. En cas de passage en vigilance jaune ou orange et sur déclenchement de

la DRIHL, une équipe de trois bénévoles de la Croix-Rouge française vient renforcer le dispositif de 19h à 00h sur le département aussi longtemps que nécessaire. De plus, les interventions de l'Ordre de Malte s'effectuent quotidiennement sur le secteur centre du département.

### ► SIAO Insertion

#### **PRIORITÉ DU PUBLIC HIVERNAL**

A l'instar des années précédentes, le SIAO insertion va accorder une attention particulière aux ménages relevant du plan hivernal. Ces ménages pris en charge dans le cadre du plan hiver, notamment accueillis en CHU hivernal (c'est-à-dire sur des centres d'hébergement appelés à fermer à l'issue de la période hivernale), sont prioritaires pour l'accès aux places de CHRS et de logement adapté gérées par le SIAO insertion.

#### **OPTIMISATION DE LA FLUIDITÉ DE L'URGENCE VERS L'INSERTION**

Afin d'optimiser la fluidité de l'urgence vers l'insertion et le logement, le SIAO insertion a adopté un nouveau process. Ainsi, le croisement des données avec le 115, sur un rythme hebdomadaire, permet dorénavant une meilleure identification des ménages relevant du plan hivernal. Cette

identification favorise les positionnements vers des hébergements plus pérennes afin d'éviter le plus en amont possible les remises à la rue. De plus, par cette identification hebdomadaire, le SIAO insertion est désormais en mesure de renseigner le 115 sur les ménages ne disposant pas encore d'une évaluation sociale et donc de permettre à ce dernier de demander à ce qu'elle soit réalisée.

#### **AUTRES PUBLICS**

Le public hivernal constitue donc un public doublement prioritaire jusqu'au 31 mars 2015. A noter toutefois que le SIAO insertion reste attentif aux ménages reconnus prioritaires au titre du DAHO, aux sortants de CADA en fin de prise en charge, ainsi qu'à tout ménage relevant d'un dispositif d'hébergement ou de logement adaptée dont la situation exige un positionnement rapide.

### ► SIAO Logement

Le 10 octobre 2014 a vu la signature d'un document de Cadrage Régional pour l'accès au logement social des publics prioritaires. Les signataires de ce document sont l'AORIF représentée par son président Stéphane DAMBRINE et la DRIHL représentée par son directeur régional, Jean-Martin DELORME.

Depuis 2008, la loi n°2007-290 instituant le Droit Au Logement Opposable et la logique de fluidification des parcours résidentiels de l'hébergement vers le logement n'a pas eu tous les effets attendus. En effet, elle a introduit des difficultés sur les différences de traitement des relogements prioritaires d'un département à l'autre, sur les phénomènes de « concurrence » entre les publics prioritaires et sur le manque de lisibilité des actions en faveur des relogements des publics prioritaires.

Pour endiguer ce phénomène, cet accord englobe plusieurs catégories dans le calcul des objectifs à atteindre par les bailleurs sociaux dans le cadre du relogement des publics prioritaires. Ainsi cette comptabilisation comprend dorénavant de façon confondue les ménages reconnus PU DALO, les ménages sortant de places d'hébergement financées par les

pouvoirs public (CHU, CHS, CHRS, nuitée d'hôtel etc.) et les publics définis comme prioritaires dans le cadre de chaque PDALHPD.

Cet accord doit harmoniser les pratiques d'accès prioritaire au parc social francilien, simplifier l'action publique, la rendre plus lisible en favorisant une approche et une ambition globale des relogements prioritaires.

Sa mise en œuvre doit être facilitée par la mise en place du fichier SYPLO. Les acteurs s'accordent à reconnaître que cet outil doit être l'outil pivot, depuis le repérage jusqu'à l'attribution, permettant d'atteindre l'objectif quantitatif à hauteur du quart des attributions sur le contingent de l'Etat. Il doit également permettre de mobiliser les autres contingents à hauteur de la moitié des objectifs des accords collectifs départementaux.

Enfin, l'instauration de cet accord de cadrage s'accompagnera d'une démarche de suivi annuel qui portera sur les volumes, les catégories de ménages relogés, leurs niveaux de ressources, les contingents mobilisés, etc..

## Tribune libre



**« Chaque fleur a sa place dans ce pot,  
Comme chacun de nous dans une ville  
Le SIAO vous redonne le choix  
De votre place au sein d'une ville »**

*Une personne accueillie au Centre de stabilisation  
« Le Tremplin » de Saint Cloud*

## Agenda

- 09/12/2014 : Réunion des SIAO Ile-de-France à la FNARS.
- 10/12/2014 au 12/01/2015 : Opération « Tous en fête » organisée par la Croix Rouge Française
- 11/12/2014 : Réunion d'information sur les dispositifs d'hébergement au SIAO 92 (inscriptions closes)
- 14/01/2015 : Réunion avec les directeurs de l'Union Régionale FJT.
- 12/12/2014 : Réunion de coordination du dispositif Urgence à l'UT DRIHL 92.
- 15/01/2015 : Réunion avec l'association départementale des missions locales.
- 17/12/2014 : Atelier SI SIAO (complet)
- 21/01/2015 : Atelier SI SIAO (complet)
- 18/12/2014 : Atelier SI SIAO pour les centres d'hébergement d'urgence
- 29/01/2015 : Atelier logement au SIAO 92
- 08/01/2015 : Réunion d'information sur les dispositifs d'hébergement à destination des travailleurs sociaux du Conseil Général

■ **Directeur de la publication : Philippe LEMAIRE** philippe.lemaire@siao92.fr  
4, rue de l'Abbé Hazard - 92000 NANTERRE - Tél : 01 55 02 04 00 - Fax : 01 55 02 04 01